aux élections de février 1871, sans parvenir à être élu, mais fut envoyé peu de temps après au conseil général. Une élection partielle, en 1872, l'envoya à l'Assemblée nationale par 32,261 suffrages. M. Lepouzé siégea dans les rangs de la gauche, avec laquelle il vota constamment. Porté aux élections sénatoriales en concurrence avec le duc de Broglie, il obtint au premier tour de scrutin la majorité relative, mais fut battu de quelques voix au scrutin de ballottage, grâce aux manœuvres opérées par le noble duc dans la salle même du vote. En février 1876, il se porta candidat à la députation; il affirmait, dans sa profession de foi, les doctrines républicaines, et il fut élu à une grande majorité contre MM. Deschamps et d'Albuféra. A la Chambre, M. Lepouzé s'unit au centre gauche, s'associa à tous les votes des républicains, soutint le cabinet Jules Simon et, après la chute de ce ministère, vota l'ordre du jour de défiance contre le ministère de Broglie Fourtou. Il a été réélu le 14 octobre 1877.

LEPTOTHRIX s. m. (lè-pto-triks — du gr. *leptos*, menu; *thrix*, cheveu). Nom donné à des filaments qui se forment sur la langue, dans l'interstice des dents, dans les matières que contient l'estomac des cadavres, etc.

* **LÉRÉ**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N. de Sancerre, près du canal latéral de la Loire; pop. aggl., 829 hab. — pop. tot., 1,671 hab.

LE REBOULLET (Adolphe-Louis-Auguste), journaliste, né à Strasbourg en 1845. Il s'adonna d'abord à la carrière scientifique, où son père, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg et professeur d'anatomie, s'était fait un nom, et, après avoir passé par les fonctions de préparateur, il fut chargé de la direction du laboratoire de la Faculté. Après la mort de son père, il professa dans un établissement libre et en même temps collabora à divers organes de la presse périodique, le *Courrier du Bas-Rhin*, l'*Industriel alsacien*, de Mulhouse, et publia quelques nouvelles dans le *Magasin d'éducation*, d'Hetzel, sous le pseudonyme de **Prosper Chazel**. En 1870, il se mit à la tête d'un vaste pétitionnement en faveur de l'instruction obligatoire, pétitionnement repris après la guerre de 1870-1871 et qui recueillit, avec le concours de la Ligue de l'enseignement, 1,250,000 signatures. M. Le Reboullet a consigné les résultats de cette campagne dans une brochure : *Un million de signatures* (Paris, Dentu, 1872). Dès 1870, il avait été appelé à la rédaction en chef de l'*Industriel alsacien*, qu'il parvint à faire vivre même sous l'occupation prussienne, mais que nos vainqueurs supprimèrent à la veille des élections de février 1871, comme susceptible d'éclairer les populations. M. Le Reboullet se réfugia alors à Bordeaux et y publia l'*Alsace-Lorraine*, petit journal qui dut disparaître après la signature du traité de paix. Il collabora ensuite à la *Gironde*, puis au *Temps*, où il est resté depuis 1872 et où il publie, outre une revue mensuelle des livres, des chroniques hebdomadaires et des variétés littéraires et scientifiques. On lui doit, en outre, deux romans, la *Haie blanche*, paru en feuilleton dans l'*Opinion nationale*, le *Chalet des sapins* (Hetzel, 1875) et diverses nouvelles parues dans le *Magasin d'éducation*. Ces dernières publications sont signées du pseudonyme de P. Chazel.

* **LEROI** (Joseph-Adrien), médecin et littérateur français. — Il est mort à Versailles en 1872.

* **LEROUX** (Jean-Marie), graveur et dessinateur. — Il est mort à Paris en 1871.

* **LEROUX** (Paul-Augustin-Alfred), homme d'Etat et écrivain français. — Aux élections du 14 octobre 1877, il s'est porté candidat officiel et bonapartiste à la députation dans la 2e circonscription de Fontenay-le-Comte (Vendée), et il a été élu député par 9,803 voix contre M. Beaussire, républicain.

* **LEROUX** (Paul-Louis), acteur français. — Il est mort en février 1874. Leroux dirigeait depuis quelque temps le Théâtre-National d'Alger. Il succomba au chagrin d'avoir perdu dans cette entreprise une partie de ce qu'il possédait.

LEROUX (H.-Aimé), homme politique français, né à Notre-Dame-de-Liesse en 1825. Avocat distingué du barreau de Laon, conseiller général sous l'Empire, il se fit remarquer par son opposition constante à la candidature officielle et fut élu député à l'Assemblée nationale en février 1871. Il siégea au centre gauche, dont il a été quelque temps le président et vota avec ceux qui, à la suite de M. Thiers, voulaient fonder et consolider la République. Réélu en 1876, il continua de suivre la même politique, fut un des 363 qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou et fut réélu en octobre 1877.

LEROUX (Frédéric-Étienne), sculpteur français, né à Ecouché (Orne) en 1836. Il eut pour maître Jouffroy, et il exposa un groupe de *Faunes* au Salon de 1863. *Ariane abandonnée* parut en 1865, et l'année suivante il exposa une *Marchande de violettes*, qui lui valut une médaille et qui est aujourd'hui au musée du Luxembourg. La *Somnolence*, en plâtre, fut exposée en 1867 et reparut en marbre en 1870; elle a été reçue depuis au même musée du Luxembourg. Nous citerons encore, parmi les œuvres de M. Leroux, une *Bouquetière*, au musée de Lille; *Jeune mère jouant avec son enfant*, groupe en plâtre (1872); *Gizelle*, statue de plâtre (1873); un *Saint Denis* pour l'église Saint-Eustache, une *Victoire* devant servir de couronnement à un monument de Bahia, au Brésil.

* **LEROY** (Pierre-Joseph-Jean-Baptiste-Onésime), auteur dramatique et littérateur. — Il est mort à Raisme, près de Valenciennes, en 1875.

* **LEROY-BEAULIEU** (Pierre-Paul), publiciste et économiste français. — Il s'est porté sans succès candidat au conseil municipal à Paris en novembre 1874, et candidat à la Chambre des députés à Constantine le 8 avril 1877. Les derniers ouvrages qu'il a publiés sont : le *Travail des femmes au* XIXe *siècle* (1873, in-18); *De la colonisation chez les peuples modernes* (1874, in-18); la *Dette publique de la France* (1875, in-8°); les *Aspirations des ouvriers et leurs projets de réforme sociale* (1875, in-8°); *Traité de la science des finances* (1877, 2 vol. in-8°), etc.

* **LE ROYER** (Élie), magistrat et homme politique français. — Au mois de juin 1873, M. Le Royer déposa une interpellation relative à l'arrêté pris par M. Ducros, préfet de Lyon, contre les enterrements civils, et à cette occasion il prononça un discours très-remarquable. Il continua ensuite de montrer par ses votes la fermeté de ses convictions républicaines, et lorsque l'Assemblée s'occupa de l'élection des 75 sénateurs inamovibles que lui réservait la constitution, il fut élu sénateur le 34e, au quatrième tour de scrutin, par 352 voix. Au Sénat, il est allé s'asseoir dans les rangs de la gauche, et il a toujours voté contre toutes les mesures hostiles au maintien de la République.

LÈS prép. (lè). Forme nouvelle qu'aujourd'hui on donne souvent à l'ancienne préposition *lez*, signifiant Près de. On l'emploie seulement dans certains noms de lieu composés, comme Plessis-lès-Tours, Bourg-lès-Valence, etc. Mais l'Académie, dans la nouvelle édition de son dictionnaire, persiste à écrire *lez*.

LE SAINT, voyageur français, né à Landivisiau (Finistère), mort en Afrique en 1868. Il était officier dans l'armée lorsque, à l'appel de la Société de géographie, qui voulait faire opérer de nouvelles recherches pour découvrir les sources du Nil dans la partie équatoriale de l'Afrique, il se présenta pour remplir cette mission. Agréé par la Société, Le Saint compléta son éducation astronomique sous la direction de M. Antoine d'Abbadie, voyageur bien connu par son séjour prolongé dans la haute Ethiopie. Après plusieurs mois d'étude, il fut en état de se servir des instruments indispensables à l'explorateur scientifique et de dresser une carte géographique. Une souscription ouverte pour subvenir aux frais de l'expédition produisit une somme supérieure à 20,000 fr., et le 8 janvier 1867 notre compatriote Le Saint partait pour la terre africaine. Peu après, il arrivait en Egypte et gagnait Djeddah le 13 mars. De Djeddah, Le Saint se rendit à Karthoum, ville située au confluent du Nil Blanc et du Nil Bleu, où il fit ses préparatifs pour s'engager dans la zone équatoriale. Le plan du voyageur breton était d'atteindre la partie septentrionale du lac Albert en remontant le fleuve Blanc à l'époque convenable. Arrivé là, il se trouvait au seuil de la région inconnue qu'il devait explorer et qui gardait les derniers mystères de l'Afrique.

Il partit de Karthoum vers la fin d'octobre 1867, accompagné de quelques hommes que MM. Poncet, négociants français établis dans cette ville, envoient tous les ans vers la région des lacs pour y effectuer la traite de l'ivoire; mais, arrivé dans le haut fleuve Blanc, région dangereuse aux Européens, où la chaleur et l'humidité sont extrêmes, Le Saint fut obligé de s'arrêter, à trente-trois journées de marche de Karthoum, et, après cinq jours d'agonie, il expira le 27 janvier 1868.

* **LESCAR**, bourg de France (Basses-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 8 kilom. N.-O. de Pau, sur une colline dont le pied est baigné par l'Ousse-des-Bois; pop. aggl., 1,599 hab. — pop. tot., 1,855 hab.

* **LESCURE**, bourg de France (Tarn), cant., arrond. et à 6 kilom. N.-E. d'Albi, sur la rive droite du Tarn; aujourd'hui moins de 2,000 hab.

LESCURE (Mathurin-François-Adolphe DE), littérateur français, né à Bretonoux (Lot) en 1833. Il vint à Paris tenter la fortune des lettres. M. de Lescure débuta par une brochure, la *Nouvelle question d'Orient* (1860, in-8°), et un petit livre intitulé *Eux et elles, histoire d'un scandale* (1860, in-12), puis il chercha sa voie en étudiant l'histoire dans ses chroniques scandaleuses. Il publia successivement : les *Maîtresses du Régent, études d'histoire et de mœurs sur le commencement du* XVIIIe *siècle* (1860, in-12); les *Confessions de l'abbesse de Chelles* (1863, in-12); la *Vraie Marie-Antoinette*, avec un recueil de ses lettres (1863, in-8°); le *Panthéon révolutionnaire démoli* (1864, in-8°); la *Princesse de Lamballe* (1864, in-8°); les *Amours de Henri IV* (1864, in-12); les *Amours de François Ier* (1865, in-12); *Marie-Antoinette et sa famille* (1865, in-8°); les *Autographes et le goût des autographes en France et à l'étranger* (1865, in-8°). Cette même année, M. Rouher, alors ministre d'Etat, attacha M. de Lescure à son cabinet en qualité de secrétaire. L'auteur des *Maîtresses du Régent* remplit ces fonctions jusqu'en 1868. A cette époque, il passa au secrétariat du Sénat, où il resta jusqu'à la révolution du 4 septembre 1870. Enfin, au mois de mars 1876, il a été nommé secrétaire rédacteur du Sénat. Ces diverses fonctions n'ont point empêché M. de Lescure de continuer ses travaux littéraires, inspirés par des idées monarchiques très-accentuées. Depuis 1865, il a publié : *Jeanne Darc, l'héroïne de la France* (1866, in-8°); *Lord Byron* (1866, in-12); le *Château de la Malmaison* (1867, in-12); *Napoléon et sa famille* (1867, in-8°), spécimen de flagornerie adulatrice; les *Palais de Trianon* (1867, in-12); *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, la cour et la ville* (1866, 2 vol. in-8°); *Marie Stuart* (1871, in-8°); *Henri IV* (1873, in-8°), ouvrage qui a été couronné par l'Académie française; les *Chevaliers de la mouche à miel* (1874, 2 vol. in-12); *Bibliothèque des mémoires relatifs à l'histoire de France* (1875, 2 vol. in-12), comprenant des mémoires sur les journées révolutionnaires et les coups d'Etat; *François Ier* (1877, in-8°); les *Cadets de Gascogne* (1877, 2 vol. in-12), etc.

LESGUILLON (Pierre-Eugène), homme politique français, né à Gien (Loiret) en 1811. Longtemps avocat au barreau d'Orléans, il fut nommé procureur de la République après le 4 septembre et se fit envoyer à l'Assemblée nationale, lors d'une élection partielle, par le département du Loiret, en mai 1873. Il soutint la politique de M. Thiers, vota pour lui au 24 mai et fut réélu au scrutin de février 1876. A la Chambre, il siégea au centre gauche, soutint le cabinet Jules Simon et fut un des 363 députés qui votèrent l'ordre du jour de défiance contre le nouveau ministère de combat institué par M. le maréchal de Mac-Mahon. Il a été réélu par l'arrondissement de Gien au scrutin du 14 octobre 1877.

LESLIE (Henry-David), compositeur anglais, né à Londres en 1822. Elève de M. Ch. Lucas, directeur de l'Académie royale de musique de Londres, il s'est fait remarquer par diverses compositions accueillies avec faveur : *Te Deum et Jubilé en* ré (1841); *Symphonie orchestrale* (1847); *Let God arise*, duo pour soprano et ténor (1849); le *Templier*, ouverture dramatique (1852); le *Brave Dick Turpin*, opérette (1857); *Judith*, oratorio (1857); *Holyrood*, cantate (1860); la *Fille des îles*, cantate (1861). Longtemps chef d'orchestre de la Société des amateurs de musique de Londres, il est aujourd'hui directeur du Collége de musique, institution assez semblable à notre Conservatoire.

LESLIE (George-Dunlop), peintre anglais, né à Londres en 1835. Fils du célèbre peintre anglais Ch.-Robert Leslie, il reçut des leçons de son père, suivit les cours de l'Académie royale de peinture et débuta en 1857 à l'exposition de l'Institution britannique. Son premier tableau, l'*Espérance*, fut acheté par un riche amateur, lord Houghton. Il a depuis pris part sans interruption à toutes les expositions de l'Académie royale. Nous citerons, parmi ses meilleures toiles : *Mathilde, Bethléem* (1860); *Un jour de jeûne au couvent* (1861); *Chanson d'été* (1862); le *Collier perdu*, la *Déclaration de guerre* (1863); la *Fleur et la feuille* (1864); la *Défense de Lathom-House* (1865); *Clarisse* (1866); ce tableau a été également exposé à Paris en 1867; les *Cousins de campagne, Dix minutes pour se décider*, la *Moisson des roses* (1867); *Nouvelles du pays*, la *Manche vide* (1868); le *Berceau de Célia*, la *Malédiction de l'Amour* (1869); les *Destinées, Apporte!* (1870); *Nausicaa et ses compagnes* (1871); *Lavinia, Une évasion en 1790, Lucy et Puck* (1872); la *Fontaine* (1873); *Pot pourri*, la *Fille aux cheveux châtains, Cinq heures* (1874).

* **LESNEVEN**, bourg de France (Finistère), ch.-l. de cant., arrond. et à 26 kilom. N.-E. de Brest; pop. aggl., 2,105 hab. — pop. tot., 2,905 hab.

LE SOURD DE BEAUREGARD (Ange-Louis-Guillaume), peintre, né à Paris en 1800. Il eut pour maîtres les frères Spaendonck et s'appliqua surtout à la peinture des fleurs et des fruits. La *Branche de lilas*, qui parut au Salon de 1820, annonçait déjà d'heureuses dispositions qui ne firent que se développer dans les œuvres qu'il exposa les années suivantes. En 1842, il exposa un *Vase de fleurs* qui lui valut une médaille de 3e classe. L'année précédente, il avait été nommé, au concours, professeur d'iconographie végétale au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de Redouté.

* **LESPARRE**, ville de France (Gironde), ch.-l. d'arrond., à 59 kilom. N.-O. de Bordeaux; pop. aggl., 2,380 hab. — pop. tot., 3,794 hab. L'arrond. compte 4 cant., 31 com., 44,002 hab.

LESPÉRUT (le baron François DE), homme politique, né à Paris en 1813, mort en 1873. Il était maire d'Eurville et conseiller général de la Haute-Marne, lorsqu'il fut nommé représentant en 1849. Après le 2 décembre 1851, il fut encore nommé député au Corps législatif en 1852, et son mandat lui fut renouvelé en 1857, 1863 et 1869. Quoiqu'il eût accepté le gouvernement impérial, il montra toujours des tendances libérales, et, en 1870, il signa la demande d'interpellation des 116. Au 8 février 1871, les électeurs de la Haute-Marne envoyèrent le baron de Lespérut à l'Assemblée nationale, et il fut ensuite nommé membre du conseil général, dont il devint le président. Il avait été décoré en 1859.

* **LESPÈS** (Napoléon), dit **Léo Lespès**, littérateur français. — Il est mort à Paris au mois d'avril 1875.

* **LESSAY**, bourg de France (Manche), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. de Coutances, sur l'Ay; pop. aggl., 559 hab. — pop. tot., 1,533 hab.

* **LESSEPS** (Ferdinand, vicomte DE), diplomate français, fondateur président de la Compagnie de l'isthme de Suez. — Après l'inauguration du canal de Suez (1869), M. de Lesseps fut comblé de décorations par les puissances étrangères. Il reçut aussi la grand'croix de la Légion d'honneur (novembre 1869); la Société de géographie de Paris lui décerna le grand prix de 10,000 francs (février 1870); la Cité de Londres lui conféra le droit de bourgeoisie; en juillet 1873, l'Académie des sciences l'appela dans son sein en qualité de membre libre. Cette même année, M. de Lesseps forma le projet de relier la Russie à l'Inde par une grande voie ferrée qui traverserait toutes les régions de l'Asie centrale. D'après ses plans, qu'il exposa publiquement, ce chemin de fer devait partir d'Orenbourg, sur la ligne de séparation entre l'Europe et l'Asie, pour aboutir à Peishawer sur les confins de l'Afghanistan. A la fin de cette même année, il envoya aux Indes son fils Victor avec un ingénieur anglais, M. Huart, pour commencer des études préparatoires; mais il abandonna bientôt ce projet pour s'occuper entièrement des difficultés soulevées au sujet du transit du canal de Suez et du droit de tonnage perçu sur les navires qui le traversaient. Nous ne reviendrons pas ici sur une question dont nous avons parlé ailleurs (v. SUEZ, tome XIV, pages 1211 et 1212); nous nous bornerons à rappeler que M. de Lesseps fut contraint par la force à s'incliner devant les décisions prises par le khédive d'Egypte, de concert avec la Porte, et à laisser substituer au droit de tonnage réel le tonnage officiel, ce qui diminuait sensiblement les revenus de la Compagnie. Lorsque, en novembre 1875, le gouvernement britannique acheta au vice-roi d'Egypte, pour une somme de 4 millions de livres, les 176,602 actions que ce prince possédait sur le canal, M. de Lesseps publia une lettre pour rassurer les actionnaires sur les conséquences de cette opération, à la fois financière et politique, qui mettait en partie le canal sous la main de l'Angleterre. Au commencement de 1876, il conclut avec le colonel Stokes, délégué de l'Angleterre, au sujet du canal de Suez, une convention en quatre articles, d'après laquelle il s'engagea à accepter tout ce qui avait été décidé dans la commission internationale de Constantinople le 18 décembre 1873, et à affecter chaque année, pendant trente ans, 1 million de francs à divers travaux d'amélioration dans le canal. De son côté, le délégué anglais s'engagea, au nom de son gouvernement, à entamer des négociations pour que, dans un temps déterminé, le tonnage perçu fût ramené au taux primitif de 10 francs. Au mois de mars 1876, M. de Lesseps fut porté candidat au Sénat inamovible contre M. Ricard, ministre de l'intérieur, présenté par les républicains, et il échoua avec 84 voix. En octobre de cette même année, il présida à Marseille le congrès des orientalistes. Enfin, au mois de mars 1877, M. de Lesseps a été nommé président du comité français de la commission internationale établie pour aviser aux moyens d'explorer et de civiliser l'Afrique centrale. Outre les écrits que nous avons cités, on doit à M. de Lesseps : le *Percement de l'isthme de Suez* (1868, in-12), conférences faites à l'Asile de Vincennes; *Egypte et Turquie* (1869, in-8°); *Lettres, journal et documents pour servir à l'histoire du canal de Suez* (1875 et suiv., 3 vol. in-8°), ouvrage plein d'intérêt, encore inachevé, auquel l'Académie française a décerné en 1876 un prix de 5,000 francs.

* **LESSIVE** s. f. — Techn. *Lessive anglaise*, Poudre chimique pour le nettoyage des rouleaux et des formes, dans la typographie.

* **LEST** s. m. — Certaine quantité de harengs, appelée aussi LETH.

LESTAPIS (Paul-Jules-Sévère DE), homme politique français, né à Pau en 1814. A sa sortie de l'Ecole polytechnique, il fut nommé sous-lieutenant et servit en Afrique; mais une grave blessure le força de prendre sa retraite à vingt-sept ans. En 1848, il fut élu représentant à la Constituante; mais son mandat ne lui fut pas renouvelé pour la Législative. Les électeurs des Basses-Pyrénées l'envoyèrent à l'Assemblée nationale le 8 février 1871, et il siégea dans les rangs du centre gauche, ce qui ne l'empêcha pas de voter quelquefois avec la droite, notamment pour l'église du Sacré-Cœur et pour la loi sur l'enseignement supérieur. Lors des élections sénatoriales dans les Basses-Pyrénées, son nom fut placé sur une liste de conciliation appuyée par le parti républicain, et il fut en même temps porté sur la liste réactionnaire, avec MM. Daguenet et de Gontaut-Biron. Il fut élu, le premier sur trois, par 507 voix sur 639 électeurs, le 30 janvier 1876.

* **LESTREM**, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Laventie, arrond. et à 13 kilom. N.-E. de Béthune; pop. aggl., 408 hab. — pop. tot., 3,295 hab.

* **LESUEUR** (François-Louis), acteur français. — Il est mort d'une phthisie galopante au mois de mai 1876.

LETELLIER-VALAZÉ (Charles-Romain), général et homme politique français, né à Argentan le 18 avril 1812, mort en 1877. Il fut admis à l'Ecole de Saint-Cyr et en sortit avec le grade de sous-lieutenant en 1833. Son avancement fut rapide, et il fut nommé général en 1870. Lorsque M. Thiers écrivit son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, il eut souvent recours à M. Letellier-Valazé pour la partie militaire de cet important ouvrage. En 1873, lorsque le général posa sa candidature dans la Seine-Inférieure, il déclara que ses opinions sur la nécessité de fonder une République modérée étaient tout à fait conformes à celles de M. Thiers, et il fut élu député le 16 novembre, par 82,958 voix. Il alla siéger au centre gauche et vota toujours contre les mesures que des ministres animés du désir de faire revivre un régime odieux au pays ne cessèrent de proposer à l'Assemblée. Lorsque celle-ci s'occupa de nommer les 75 sénateurs que lui réservait la constitution de 1875, M. Letellier-Valazé fut élu le quarante-septième, au sixième tour de scrutin, par 348 voix.

LETIÉVANT (Jean-Joseph-Émile), médecin français, né à Marboz (Ain) en 1830. Après avoir été interne des hôpitaux de Lyon, il se fit recevoir docteur à Paris, avec une thèse intitulée : *Du traumatisme dans l'accouchement comparé au traumatisme ordinaire*. En 1867, il fut nommé, à la suite d'un brillant concours, chirurgien-major du grand Hôtel-Dieu de Lyon. En 1873, il devint professeur de physiologie, et il a développé dans ses leçons une nouvelle théorie sur la motilité et la sensibilité après les sections nerveuses. Outre de nombreux articles insérés dans divers journaux de médecine, on lui doit : *Phénomènes physiologiques et pathologiques consécutifs aux sections des nerfs du bras* (1869); *Névrotomie dans le tétanos traumatique* (1870); *Etude sur les pansements par occlusion ouatée* (1872); *Traité des sections nerveuses, physiologie, pathologie, indications, procédés opératoires* (1873), avec 20 fig. dans le texte.

LÉTO s. m. (lé-to). Astron. Planète télescopique, découverte par M. Luther en 1861.

LETTE s. f. (lè-te). Linguist. Dialecte dérivé du lithuanien, qu'on appelle aussi LETTON. V. ce mot, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

LETTIQUE adj. (lè-ti-ke). Linguist. Qui tient ou qui dérive du lette ou du letton. ‖ On dit aussi LETTONIEN.

Lettres à une inconnue, par Prosper Mérimée (1873, 2 vol. in-18). Ces lettres, publiées peu de temps après la mort de leur auteur, étaient assurément destinées à la publicité. Mérimée savait qu'on les gardait précieusement, et il laisse percer çà et là l'idée qu'il sera « imprimé tout vif, ou posthume. » Cependant, elles ont toute la sincérité de lettres intimes et, comme elles embrassent une longue période de sa vie, plus de trente ans, de 1840 à 1871, elles sont d'un grand intérêt. Sa correspondante, restée inconnue, malgré toutes les peines qu'on a prises pour soulever le voile, était digne de le comprendre, quoique femme du monde et fort coquette; de là le charme de ces lettres dans lesquelles P. Mérimée pouvait tout dire, avec la certitude qu'aucune finesse n'échapperait. En même temps qu'il y révèle les secrets de sa vie, de ses travaux, de ses sentiments, il y peint en traits on ne peut plus vifs les hommes et les choses du second Empire, tout ce qui frappe son esprit éminemment observateur; le recueil abonde en anecdotes, qu'il conte comme il savait conter. On peut dire que Mérimée se montre là sous un jour tout nouveau. Si les œuvres rares qu'il a laissées font admirer le maître en l'art d'écrire, les *Lettres à une inconnue* font aimer et estimer l'homme qui, de tous les écrivains de sa génération, est peut-être celui dont la vie privée fut couverte du voile le plus discret.

Une remarquable étude de M. H. Taine sert de préface aux deux volumes. M. Taine a extrait du contenu, dont il avait en main les épreuves, un portrait de Mérimée peint sur le vif. « J'ai rencontré plusieurs fois Mérimée dans le monde, dit-il. C'était un homme grand, droit, pâle et qui, sauf le sourire, avait l'apparence d'un Anglais; du moins il avait cet air froid, *distant*, qui écarte d'avance toute familiarité. Rien qu'à le voir, on sentait en lui le flegme naturel ou acquis, l'empire de soi, la volonté et l'habitude de ne pas donner prise. En cérémonie surtout, sa physionomie était impassible. Même dans l'intimité, et lorsqu'il contait une anecdote bouffonne, sa voix restait unie, toute calme; jamais d'éclat ni d'élan; il disait les détails les plus saugrenus en termes propres, de l'air d'un homme qui demande une tasse de thé. La sensibilité était chez lui domptée jusqu'à paraître absente; non qu'elle le fût, tout au contraire; mais il y a des chevaux de race si bien matés par leur maître qu'une fois sous sa main ils ne se permettent plus un soubresaut. *Memnêso apistein*, Souviens-toi d'être en défiance, telle fut sa devise. Etre en garde contre l'expansion, l'entraînement et l'enthousiasme, ne jamais se livrer tout entier, réserver toujours une part de soi-même, n'être dupe ni d'autrui ni de soi, agir et écrire comme en la présence d'un spectateur indifférent et railleur, être soi-même ce spectateur, voilà le trait de plus en plus fort qui s'est gravé dans son caractère, pour laisser une empreinte dans toutes les parties de son œuvre, de sa vie et de son talent. Il a vécu en amateur; on ne peut guère vivre autrement quand on a la disposition critique; à force de retourner la tapisserie, on finit par la voir habituellement à l'envers. En ce cas, au lieu de personnages beaux et bien posés, on contemple des bouts de ficelle; il est difficile alors d'entrer avec abnégation et comme ouvrier dans une œuvre commune, d'appartenir même au parti que l'on sert, même à l'école que l'on préfère, même à la science que l'on cultive, même à l'art où l'on excelle. Si parfois on descend en volontaire dans la mêlée, le plus souvent on se tient à part. Il eut de bonne heure quelque aisance, puis un emploi commode et intéressant, l'inspection des monuments historiques, puis une place au Sénat et des habitudes à la cour. Aux monuments historiques, il fut compétent, actif et utile; au Sénat, il eut le bon goût d'être le plus souvent absent ou muet; à la cour, il avait son indépendance et son franc parler. Voyager, étudier, regarder, se promener à travers les hommes et les choses, telle a été son occupation; ses attaches officielles ne le gênaient pas. Quant aux corps constitués, il n'est guère possible de les aborder avec plus de sérieux extérieur et moins de déférence intime. Grave, digne, posé dans sa cravate, quand il faisait une visite académique ou improvisait un discours public, ses façons étaient irréprochables; cependant en sourdine la serinette d'arrière-plan jouait un air comique qui tournait en ridicule l'orateur et les auditeurs. »

C'est cette serinette d'arrière-plan que l'on entend jouer tout le long du recueil des *Lettres à une inconnue*. Au sortir d'une séance de l'Académie ou du Sénat, après une visite officielle, une soirée à la cour, même après un tendre rendez-vous, Mérimée prend une feuille de papier et note soigneusement ce qu'elle chantait en lui pendant qu'il avait l'air si posé, si digne ou si amoureux.

L'analyse du recueil, aux divers points de vue qu'il peut suggérer, nous entraînerait trop loin; les curieux y trouveront des anecdotes piquantes, des observations spirituelles sur les diverses phases du second Empire, sur les personnages en relief; ceux qui aiment l'analyse des sentiments y étudieront Mérimée amoureux et sceptique à la fois, exprimant sincèrement la passion, puis s'en moquant avec tout autant de sincérité. Ce livre est tout aussi bien l'envers d'un individu que celui d'une société. Détachons seulement quelques pages intéressantes sur le monde officiel des Tuileries et de Compiègne.

« Paris, 21 mars 1861.

» Je me suis fait encore une mauvaise affaire en m'étonnant que la reine de Naples ait fait faire sa photographie avec des bottes. C'est une exagération de mots et une bêtise qui passent tout ce que vous pouvez imaginez. L'autre jour, une dame me demande si j'avais vu l'impératrice d'Autriche. Je dis que je la trouvais très-jolie. « Ah ! elle est idéale ! — Non; c'est une figure chiffonnée, plus agréable que si elle était régulière, peut-être. — Ah ! monsieur; c'est la beauté même ; les larmes vous viennent aux yeux d'admiration ! » Voilà la société d'aujourd'hui. Aussi je la fuis comme la peste. Qu'est devenue la société française d'autrefois ? »

« Paris, 2 avril 1861.

» Les salons ne sont plus tenables. Non-seulement les anciens dévots sont devenus aigres comme verjus, mais tous les ex-voltairiens de l'opposition politique se sont faits papistes. Ce qui me console, c'est que quelques-uns d'entre eux se croient obligés d'aller à la messe, ce qui doit les ennuyer passablement. Mon ancien professeur, M. Cousin, qui n'appelait jamais autrefois le pape que l'évêque de Rome, est converti à présent et ne manque pas une messe. On dit même que M. Thiers se fait dévot, mais j'ai peine à le croire, parce que j'ai toujours eu du faible pour lui. »

La cagoterie l'exaspérait particulièrement; il y revient souvent :

« Cannes, 28 janvier 1863.

» Il paraît qu'on devient de plus en plus religieux à Paris. Je reçois des sermons de gens dont j'aurais attendu toute autre chose. On me dit que M. de Persigny s'est montré ultra-papalin à la commission de l'adresse du Sénat. A la bonne heure. Je ne crois pas qu'il y ait eu un temps où le monde ait été plus bête qu'à présent. Tout cela durera tout ce que tout cela pourra, *mais la fin est un peu effrayante*. »

De la part d'un familier des Tuileries, voilà un pronostic bien imprévu. Mais Mérimée ne pousse jamais ses réflexions jusqu'au noir; il excelle surtout à conter l'anecdote. En voici une d'un tour assez vif et dont l'héroïne n'est pas difficile à reconnaître; il s'agit d'une grande dame, connue par ses excentricités et ses relations avouées avec plusieurs jeunes gens du monde officiel : « Elle pousse l'anglomanie jusqu'à boire du *brandy* et du *water*, c'est-à-dire beaucoup plus du premier que du second. L'autre soir, elle présenta au président Troplong son cocodès par quartier en lui disant : « Monsieur le président, je vous amène mon *Darling*. » M. Troplong répond qu'il est heureux de faire la connaissance de M. Darling. Au reste, si tout ce qu'on m'a dit des mœurs des lionnes de cette année est vrai, il est à craindre que la fin du monde ne soit proche. Je n'ose vous dire tout ce qui se fait à Paris parmi les jeunes représentants et représentantes de la génération qui nous enterrera. »

Détachons encore ce compte rendu comique de la réception des ambassadeurs siamois :

« Château de Fontainebleau, 29 juin 1861.

» Nous avons eu mardi une assez bonne cérémonie, très-semblable à celle du *Bourgeois gentilhomme*. C'était le plus drôle de spectacle du monde que cette vingtaine d'hommes noirs, très-semblables à des singes, habillés de brocart d'or et ayant des bas blancs et des souliers vernis, le sabre au côté, tous à plat ventre et rampant sur les genoux et les coudes, le long de la galerie de Henri II, ayant tous le nez à la hauteur du... dos qui les précédait. Si vous avez vu sur le pont Neuf l'enseigne : *Au bonjour des chiens*, vous vous ferez une idée de la scène. Le premier ambassadeur avait la plus forte besogne. Il avait un chapeau brodé de feutre d'or qui dansait sur sa tête à chaque mouvement, et, de plus, il tenait entre ses mains un bol d'or en filigrane contenant deux boîtes, qui contenaient chacune une lettre de Leurs Majestés Siamoises. Ces lettres étaient dans des bourses de soie mêlée d'or, et tout cela très-coquet.

» Après avoir remis les lettres, lorsqu'il a fallu revenir en arrière, la confusion s'est mise dans l'ambassade. C'étaient des coups de derrière contre les figures, des bouts de sabre qui entraient dans les yeux du second rang, qui éborgnait le troisième. L'aspect était celui d'une troupe de hannetons sur un tapis. Le ministre des affaires étrangères avait imaginé cette belle cérémonie et exigé que les ambassadeurs rampassent. On croit les Asiatiques plus naïfs qu'ils ne sont, et je suis sûr que ceux-ci n'auraient pas trouvé à redire si on leur avait permis de marcher. Tout l'effet du rampement a été perdu d'ailleurs, parce qu'à la fin l'empereur a perdu patience, s'est levé, a fait lever les hannetons et a parlé anglais avec l'un d'eux. L'impératrice a embrassé un petit singe qu'ils avaient amené, et qu'on dit fils d'un des ambassadeurs. »

* **Lettres** (SOCIÉTÉ DES GENS DE). — Nous avons, dans le *Grand Dictionnaire*, tome X, page 430, fait l'historique de la Société des gens de lettres, expliqué le but de sa création, constaté les services qu'elle rend et indiqué les améliorations que nous voudrions lui voir réaliser. A l'article très-complet que nous avons publié il y a trois ans, nous n'aurions rien à ajouter si, depuis cette époque, quelques faits auxquels la politique n'a pas été étrangère n'avaient appelé d'une façon heureuse l'attention sur la Société des gens de lettres. Depuis sa fondation, la Société recevait, sur les fonds du ministère de l'instruction publique, une somme destinée à venir en aide à ceux de ses membres que la maladie pouvait mettre dans une gêne momentanée. La distribution de ces fonds était faite avec la plus grande discrétion et les secours n'étaient connus que des trois membres du comité chargés de ce travail. Or, le ministère du 24 mai 1873 émit la singulière prétention de connaître les hommes de lettres malheureux auxquels la Société tendait une main fraternelle. Cette proposition de M. de Broglie reçut l'accueil qu'elle méritait. Elle fut repoussée avec dédain, et la Société aima mieux renoncer à la subvention du ministère, laquelle subvention lui fut d'ailleurs rendue *motu proprio* et sans conditions par le ministère qui succéda à M. de Broglie. Nous ne ferons pas à la Société des gens de lettres l'injure de la féliciter de cet acte d'indépendance. Ce sentiment de sa dignité, la Société l'a encore montré dans une circonstance toute récente. Ayant à examiner les titres d'un candidat qui a peu écrit, mais qui a beaucoup trop agi, elle l'a refusé pour ses actes. M. Henri d'Ideville, le candidat dont nous parlons, est un ancien préfet à poigne de la première échauffourée de l'ordre moral. Il s'est présenté à la Société des gens de lettres en mai 1877, sous le double patronage de MM. Alexandre Dumas et Xavier Aubryet. Malgré ces honorables cautions, le comité a repoussé le candidat. De là, grande rumeur et démissions motivées des deux parrains, qui prétendirent que c'était là un fait sans précédent. Non, ce n'est pas la première fois que la politique s'est mêlée aux délibérations de la Société des gens de lettres. Sous l'Empire, ne se souvient-on pas des délibérations qui exclurent du bénéfice des secours à accorder aux écrivains malheureux les gens de lettres exilés pour cause d'insurrection ? La presse s'émut à bon droit de cette singulière confraternité, et l'on demanda alors au comité, qui s'obstina dans un silence prudent, pourquoi les confrères dont on avait perçu les cotisations, malgré leurs opinions, perdraient le droit de jouir de leur part du fonds social quand précisément leurs opinions les mettaient dans le cas d'en avoir besoin ? Une autre fois, la politique se manifesta encore par l'incartade la plus inattendue. Un romancier à poigne et à poignard, M. Xavier de Montépin, feuilletoniste du *Figaro*, demanda, au nom de la morale outragée, l'expulsion de Victor Hugo, sous le prétexte que ce confrère offusquait sa dignité, à lui Montépin, et pratiquait l'hospitalité à Bruxelles envers les proscrits. On rit un peu; on ne se fâcha pas, en tout cas, de cette proposition d'ostracisme. M. de Montépin fut seul à inscrire le nom du grand poëte dans sa coquille. Victor Hugo ne fut pas chassé, ni même M. de Montépin.

LETTSOMITE s. f. (lè-tso-mi-te). Sous-sulfate hydraté de cuivre et d'alumine, dont la composition n'est pas encore établie d'une manière certaine.

LEUCOCYCLITE s. f. (leu-ko-si-kli-te). Minér. Variété d'apophyllite, dont les lames perpendiculaires à l'axe présentent une croix noire, traversée d'anneaux alternativement blancs et d'un violet noir.

* **LEUCOCYTE** s. m. — **Encycl.** Physiol. On désigne sous ce nom une espèce d'éléments anatomiques qui se présentent soit à l'état de cellules, soit à l'état de noyaux libres. La variété cellule est caractérisée par sa forme sphérique, par les actions coagulantes ou dissolvantes qu'exercent sur elle l'eau et l'acide acétique, par exemple, et enfin par ce fait qu'elle donne naissance, à l'état frais, à des expansions sarcodiques qui en modifient singulièrement l'aspect. La variété qui se présente sous forme de noyaux libres est caractérisée par ceci, que les noyaux sont peu nombreux, sphériques et sans nucléoles; l'acide acétique les contracte légèrement.

Les *leucocytes* se rencontrent à l'état normal dans toutes les parties où se trouvent les globules rouges du sang et de la lymphe, dans les artères, dans les petites veines, où ils sont appliqués contre la face interne de ces conduits, dans les vaisseaux capillaires, surtout dans ceux du second et du troisième ordre. On les trouve encore dans toutes les humeurs de l'économie, normales ou accidentelles, dans le liquide des vésicules séminales, dans le liquide prostatique, dans les liquides atlantoïdien et amniotique, dans l'humeur vitrée, au moins pendant la période intra-utérine et dans les premiers mois qui suivent la naissance.

Le liquide encéphalo-rachidien en renferme aussi, mais en petite quantité, quand il est à l'état normal. Le liquide qui se trouve à la surface des muqueuses en contient peu à l'état sain; mais si quelque trouble se produit dans la circulation de ces membranes, on voit apparaître les *leucocytes* en grand nombre.

C'est dans le sérum du pus et dans la sérosité des vésicatoires qu'on rencontre le plus de *leucocytes*; ils communiquent au premier sa teinte jaunâtre et lui donnent sa consistance crémeuse. Ils forment pour ainsi dire, à eux seuls, l'élément constitutif de ce produit morbide et sont composés d'une masse sphérique de substance organisée incolore, un peu plus dense à la surface qu'à l'intérieur. On ne peut toutefois constater que cette enveloppe est distincte du noyau central que lorsqu'ils ont séjourné dans le sérum du sang du cadavre, dans la salive ou dans l'eau. La masse que forment les *leucocytes* est uniformément parsemée de granulations très-fines, grisâtres, et parmi lesquelles on en peut distinguer quelques-unes plus grosses et dont le centre est brillant et jaunâtre.

Le sang, surtout celui des fœtus, le pus, lorsqu'il n'est plus chaud, renferment parfois des *leucocytes* d'une structure différente de celle que nous venons de décrire. Ces *leucocytes* présentent une masse homogène, transparente, dans laquelle on ne voit point de granulations. Un ou plus rarement deux noyaux finement granulés et sphériques font tache dans ces *leucocytes*. Quand on n'en remarque qu'un, il est placé près du contour de la masse sphérique claire; très-rarement il occupe le centre du *leucocyte*. Si ce dernier renferme deux noyaux, ils occupent tout le diamètre de la masse. Il arrive également, mais ce cas est assez rare, que le *leucocyte* manque de noyau.

Tous ces noyaux ont en moyenne de 8 à 14 millièmes de millimètre, selon les conditions dans lesquelles ils se forment et les organes où on les rencontre.

LEUCOCYTOSE s. f. (leu-ko-si-tô-ze — rad. *leucocyte*). Méd. Production pathologique des leucocytes.